



N° d'épreuve FFM	433
Moto-Club	MOTO CLUB CHAMPIGNOLAIS
N° d'affiliation	C0231
Date	lundi 1er Avril 2024
Lieu	Champignol lez Mondeville
Organisateur technique	Fabrice PIELTIN
E-mail	fabrice.pieltin@orange.fr
Téléphone	0682078501

ADDITIF

REGLEMENT PARTICULIER

Le règlement particulier de l'épreuve est complété par les dispositions ci-dessous :

Contrôle administratifs et techniques dès le dimanche 31 mars 2024 de 15h00 à 19h00.

Des bracelets pour l'accès zone panneautage et mécanique y seront délivrés.

Zone panneautage et Mécanique: seule la personne habilitée munie de son bracelet y sera admise (Enfants et animaux interdits).

Classements et récompenses suivant le règlement LMGE 2024.

Environnement.

Des toilettes et des poubelles sont à votre disposition.

Vous êtes accueillis dans une zone Natura 2000 (ZNIEFF), respectez les infrastructures et plantations existantes sur le site.

Les catégories Ligue 125cc et Ligue 250cc/450cc sont dotées de primes pour chaque manche, suivant le barème ci-dessous :

PRIMES CHAMPIONNAT MOTOCROSS CHAMPAGNE ARDENNE

- Place 1 : 60 €
- Place 2 : 50 €
- Place 3 : 40 €
- Place 4 : 35 €
- Place 5 : 25 €
- Place 6 : 20 €
- Place 7 : 15 €
- Place 8 : 10 €
- Place 9 : 10 €
- Place 10 : 10 €

Les pilotes Hors Ligue/Hors Championnat ne bénéficient pas des primes.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 17/01/2024



VISA DE LA LIGUE

DATE: 22/01/2024

P.O. Michel COSTITCH

LIGUE MOTO GRAND EST

Maison Régionale des Sports

13 Rue Jean Moulin

54510 TOMBLAINE

Tél : 03.83.18.87.68

VISA DE LA FFM

DATE: 24/01/2024

NUMÉRO: 24/0082



74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org